

Projets
et évolutions
de l'association

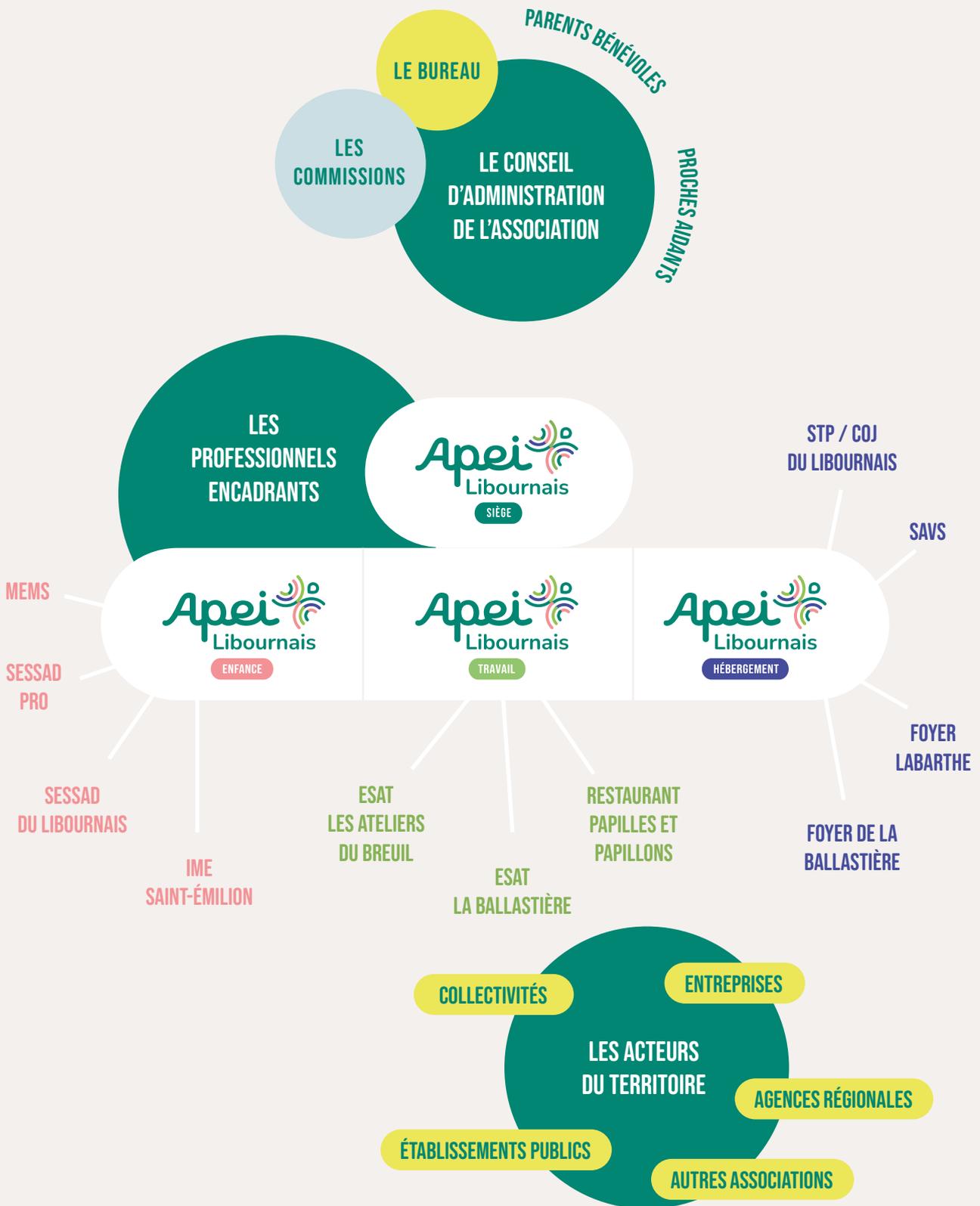




L'APEI DU LIBOURNAIS, C'EST L'EFFET PAILLON

→ L'idée qu'un changement,
par l'aide et l'accompagnement de chacun,
puisse provoquer de grands changements.

NOTRE ÉCOSYSTÈME



L'association APEI du Libournais intervient sur le territoire du Libournais depuis 1967 et gère 12 établissements et services, répartis sur 3 pôles (Pôles Enfance, Hébergement et Travail) et un siège permettant d'assurer l'accompagnement des enfants, des adultes et des travailleurs en situation de handicap mental.

L'association fonctionne grâce à une bienveillance collective assurée par une collaboration forte entre les proches aidants, les professionnels experts et les acteurs du territoire.

L'APEI du Libournais est une association loi 1901 à but non lucratif, rattachée au mouvement de l'UNAPEI (Union Nationale des APEI) reconnue d'utilité publique.

ÉDITO



Hugues BENEDETTI
Président de l'association

Comment définir la situation de handicap et quel avenir offrons-nous à nos proches ? L'APEI créée en 1967 a posé les premières pierres pour y répondre sur Libourne et ses environs.

La France compte au moins 500 000 personnes déficientes intellectuelles. La majorité d'entre-eux est exclue, faute de solution ou d'accompagnement adapté, leur « différence » inquiétant bien souvent. La transformation de l'offre médico-sociale a été décrétée par l'État, mais celle-ci, sous prétexte d'inclusion forcée, oublie **l'individu et l'humain**. La récente condamnation par l'Europe prouve que la méthode française, excluant le libre arbitre et imposant une inclusion sans accompagnement adapté, n'est pas la solution.

“ La question de l'autodétermination est un axe central que nous portons collectivement ; elle s'appuie sur l'initiative humaine.

Les réformes ne doivent pas oublier la spécificité de chacun, et notamment du handicap mental, qui nécessite une adaptation à chaque individu. Dans une société inclusive idéale : tout enfant est scolarisé, chacun a le choix de vivre où et avec qui il veut, chacun dispose de ressources suffisantes pour vivre, notamment par son travail ou sa participation à la société.

La question de **l'autodétermination** est un axe central que nous portons collectivement, défini lors de l'assemblée générale 2022 ; elle s'appuie sur **l'initiative humaine**.

Ce débat, initié au sein de l'association en 2020, apporte une réflexion sur la place de la personne en situation de handicap dans la société et sur les outils à mettre en œuvre. Nous avons à anticiper et participer aux mutations de notre société, en étant innovants et créatifs.

Pour imaginer cet avenir, nous nous sommes réunis, parents, personnes accompagnées et professionnels, avec l'aide d'intervenants de divers horizons, pour imaginer les changements à mener dans nos pratiques autour de la transition inclusive. Cela s'est conclu par un travail de fond sur les orientations de l'association, la révision du **projet associatif** et le renouvellement du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec les instances partenaires : l'ARS et le Conseil Départemental de la Gironde.

Nous avons collectivement imaginé le monde de demain et les moyens nécessaires pour offrir une place à chacun dans une société inclusive.”

De ces échanges sont sortis quatre principes repris dans notre identité **APEI : Accompagnement, Partage, Enseignement, Inclusion**. Nous avons collectivement imaginé le monde de demain et les moyens nécessaires pour **offrir une place à chacun dans une société inclusive**. Je les remercie vivement pour avoir répondu à ce défi.

Vous tenez entre vos mains le résultat de ce **travail collaboratif**.

ÉDITO



Lionel ANGOT
Directeur Général de l'association

Après avoir œuvré pendant des années, l'APEI s'est quelque peu endormie et reposée sur ses lauriers.

2020 : année du COVID. Alors que la société a été mise à l'arrêt par un Virus, l'APEI est sortie de sa Chrysalide. Concordance avec l'arrivée à la présidence de M. Benedetti, certainement, mais ce fut aussi l'année où **un grand élan de solidarité a été relancé à l'APEI**, pour faire face, et ne pas laisser les personnes que l'on accompagne dans la solitude ou l'abandon.

Après avoir sorti de terre en 2 ans, des projets importants tels que la Maison d'Enfants Médico-Sociale ou encore notre restaurant Papilles et Papillons du centre-ville de Libourne, géré par nos travailleurs d'ESAT, il nous faut **nous projeter à plus long terme**.

2030 est l'objectif que notre Président a fixé. Un nombre important de projets sont sortis de nos têtes (personnes accompagnées, familles, professionnels). Ce document est une présentation, non exhaustive, de nos principales idées. Il faut maintenant les rendre viables et réalisables.

J'aurai à cœur, en tant que directeur général et avec l'aide de l'équipe de direction, d'orchestrer **la continuité de ce renouveau**.

Il faut retenir tout de même un fil conducteur dans ce changement de paradigme : c'est **l'autodétermination** des personnes que l'on accompagne et **la volonté de notre association de les joindre à toutes les décisions qui les concernent. Il faut valoriser la place qu'ils ont dans notre société, en leur permettant de s'exprimer, et surtout de les écouter.** Il est là notre challenge !

“

Un fil conducteur dans ce changement de paradigme :
l'autodétermination
des personnes que l'on
accompagne et la volonté
de notre association de les
joindre à toutes les décisions
qui les concernent.

”



SOMMAIRE

10

Pourquoi nos établissements doivent changer ?

12

Notre histoire

17

Quelques chiffres clefs

18

Nos services et établissements

23

Nos fiches projets

25 AXE 1 : garantir l'insertion dans le milieu ordinaire

27 / FICHE 1

Augmentation des places du SAVS

29 / FICHE 2

Transition des travailleurs d'ESAT vers le milieu ordinaire

31 / FICHE 3

Création d'un restaurant inclusif

33 / FICHE 4

Création d'une UEE

35 / FICHE 5

Ouverture de notre premier immeuble inclusif et partagé

37 / Axe 2 : renforcer les accompagnements en les adaptant à chaque situation de handicap

39 / FICHE 6

Transformation progressive de places de FH en places de FO

41 / FICHE 7

Coordination et accompagnement de la fin de carrière des travailleurs d'ESAT

43 / FICHE 8

Reconnaissance des sections « autisme » à l'IME

45 / FICHE 9

Création d'une section « autisme » en ESAT

47 / FICHE 10

Accès à une vie affective et sexuelle

49 / FICHE 11

L'accompagnement et le soutien à la parentalité

51 / FICHE 12

Création d'un FO-FAM

53 / FICHE 13

Création d'un Groupement d'Entraide Mutuel

55 / FICHE 14

Création d'un EHPA-H avec services associés

57 / Axe 3 : contribuer à la mise en oeuvre de la réponse accompagnée pour tous

59 / FICHE 15

Participation à la mise en oeuvre de la réponse accompagnée pour tous

61 / FICHE 16

Création d'un dispositif de coordination intersectoriel

63 / FICHE 17

Ouverture de la Maison d'Enfants Médico-Sociale

65 / FICHE 18

Création un service d'accueil familial

67 / Axe 4 : maintenir une gestion performante

69 / FICHE 19

Rénovation des locaux anciens du secteur travail protégé

71 / FICHE 20

Politique de rémunération des travailleurs handicapés en ESAT

73 / FICHE 21

Création d'enseignes et de signalétiques adaptées

75 / FICHE 22

Renforcement des services supports du siège

77 Conclusion

78 Glossaire



Émilie Baron
Directrice du pôle Enfance

Depuis 5 ans, l'IME de Saint-Émilion a tout mis en œuvre afin de réorganiser son offre de service, en lien avec la recomposition du secteur médico-social. C'est dans ce contexte que l'établissement a choisi de **favoriser l'accueil des jeunes considérés en « situation critique »** :

- dont la complexité de la prise en charge génère des ruptures : des retours en famille non souhaités et non préparés, des exclusions d'établissement, des refus d'admission...
- dont l'intégrité, la sécurité de la personne et/ou de sa famille sont mises en cause.

Les professionnels ont donc développé une véritable expertise dans l'accompagnement d'enfants en situation de handicap et venant de l'ASE.

Par ailleurs, **la moitié des jeunes accompagnés par notre IME fait l'objet d'une mesure de protection de l'enfance**. Cette proportion est supérieure à celle observée au niveau départemental (27%) et montre que notre structure doit accompagner des jeunes présentant des difficultés multiples, bien au-delà de celles reliées à leurs handicaps. Les professionnels ont donc développé une véritable expertise dans l'accompagnement d'enfants en situation de handicap et venant de l'ASE.

POURQUOI NOS ÉTABLISSEMENTS DOIVENT CHANGER ?

Nous nous interrogeons largement sur les sorties futures de l'IME. Est-ce que les jeunes que nous accueillerons en 2030 auront la capacité d'aller vers le travail protégé ? Nous sommes déjà en train de repenser les ateliers pré-professionnels en renforçant les temps éducatifs pour préparer les sorties vers un foyer.

Nous observons également **des entrées massives d'enfants plus déficitaires pour lesquels il faut augmenter le taux d'encadrement**.

Enfin, si les établissements pour adultes (FO et FAM), n'offrent pas plus de possibilités d'accueil, nous aurons **plus de jeunes en aménagement CRETON**. Nous devons aussi repenser nos accompagnements pour ce public adulte.

Nous sommes déjà en train de repenser les ateliers pré-professionnels en renforçant les temps éducatifs pour préparer les sorties vers un foyer.



Philippe Pasquis
Directeur du pôle Travail

Les ESAT de l'APEI accueillent et accompagnent des adultes en situation de handicap résultant d'une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés et titulaires d'une orientation dans nos centres. L'ESAT propose pour chaque personne accueillie des **activités diverses à caractère professionnel, un soutien médico-social et éducatif, en vue de favoriser leur autonomie et leur épanouissement personnel, d'aider et de permettre leur insertion sociale et, si possible, leur inclusion en entreprise.**

“ C'est parce que nous savons tous faire quelque chose que la différence devient une compétence ! ”

Le public accueilli évolue : les déficiences sont plus hétérogènes, les troubles sont plus importants. L'enjeu est de **faire évoluer notre offre de service pour de nouveaux publics tout en préservant une qualité d'accueil et d'accompagnement pour les personnes avec une déficience intellectuelle.** Cela se traduit par trois types de parcours :

- **Parcours ESAT de transition** (de 2 à 4 ans) où les personnes pourront bénéficier d'un parcours inclusif, vers un emploi en entreprise (public ou privé)
- **Parcours ESAT à temps plein ou à temps partiel** selon les possibilités des personnes accueillies (concerne la majorité des travailleurs d'ESAT),
- **Parcours ESAT pour préparer un avenir après le travail pour les personnes âgées de plus de 55 ans.** Il s'agit de les accompagner, elles et leurs familles, dans toutes les démarches d'une vie après le travail lors de leur retraite.

Le pôle travail **mettra en œuvre le décret de « transformation des ESAT » de 2023 qui a pour but de renforcer l'autodétermination de chaque personne** en leur permettant de pouvoir être salarié à temps plein ou à temps partiel en entreprise, de bénéficier d'un carnet de parcours et de compétences et ainsi d'acquérir des droits, comme dans toute entreprise.



Anaïs Lafaye
Directrice du pôle Hébergement

Aujourd'hui, le pôle hébergement propose plusieurs solutions d'accompagnement, qui répondent en partie aux besoins des personnes, tout en tenant compte de leurs souhaits, de leurs compétences et capacités :

- un foyer polyvalent avec **31 places d'hébergement et 10 places de foyer de vie**, principalement pour personnes vieillissantes, avec toutes les prestations hôtelières,
- un **foyer d'hébergement de 12 places,**
- un **SAVS qui accompagne une trentaine de personnes à leur domicile,**
- **très prochainement, 2 appartements « tremplin » :** étape intermédiaire entre le foyer d'hébergement et le logement indépendant pour se confronter, tout en étant sécurisé, à la vie autonome,
- un **service de jour** qui accueille des travailleurs d'Esat qui sont à temps partiel (**STP**) ainsi que des personnes qui ne travaillent pas, mais souhaitent bénéficier d'activités éducatives (**COJ**).

“ Inventer l'accueil de jour et l'hébergement de demain ”

Les solutions proposées actuellement répondent aux besoins identifiés il y a plusieurs années. Nous faisons le constat que **de nouvelles demandes apparaissent et qu'il va falloir y répondre.** Nous avons des demandes de personnes qui veulent vivre en appartement, mais qui nécessitent un étayage éducatif plus ou moins important. Il va donc falloir **inventer l'hébergement de demain** en proposant **des appartements regroupés avec une présence éducative renforcée.**

Nous avons également des demandes de **personnes qui ne sont pas orientées vers les ESATS et qui ont besoin de structures adaptées.** Il va falloir développer notre foyer de vie pour accueillir des personnes qui n'ont pas encore l'envie ou la possibilité de travailler.

Enfin, nous avons **des personnes vieillissantes qui ne relèvent pas d'un EHPAD,** mais d'une structure dédiée aux personnes âgées handicapées qui prend en considération à la fois la problématique médicale de l'âge et celle du handicap.

CRÉATION DE L'APEI

(Association des Parents d'Enfants Inadaptés)
« Les Papillons Blancs du Libournais »

1967

1968

Ouverture du premier établissement
« L'EAU VIVE »

📍 Libourne

🏠 Locaux aménagés par les parents

CRÉATION D'UN CAT ET D'UN FOYER ATTENANT « LA BALLASTIÈRE »

📍 Libourne

🏠 Locaux construits par la Mairie de Libourne

1973



1975

INSTITUT MÉDICO ÉDUCATIF (IME)

📍 Saint-Émilion

Nouveaux locaux pour l'Institut Médico Éducatif « Jaugueblanc »

LE CAT DU BREUIL

📍 Les Églisottes

Autorisation d'augmentation de la capacité du CAT
Ouverture de l'annexe « Les Ateliers du Breuil »



LE CAT DU BREUIL

📍 Les Églisottes

Augmentation de la capacité du CAT « l'Annexe du Breuil »

1983

1986

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE (SAVS)

📍 Libourne



SERVICE D'ÉDUCATION ET DE SOINS SPÉCIALISÉS À DOMICILE (SESSAD)

📍 Libourne

2001



Changement de la gouvernance de l'APEI

2020



2019

SERVICE D'ÉDUCATION ET DE SOINS SPÉCIALISÉS À DOMICILE - PROFESSIONNEL (SESSAD PRO)

📍 Libourne

2021

Ouverture de l'internat de l'IME de Saint-Émilion

Définition des projets à venir à l'horizon 2030

1998

UNITÉ D'HÉBERGEMENT : LA RÉSIDENCE LABARTHE

📍 Coutras

SERVICE D'ACCUEIL À TEMPS PARTIEL (STP)

📍 Libourne

Lancement du projet de rénovation et d'extension de l'IME de Saint-Émilion



2022

Été : ouverture du **bâtiment administratif** et du **nouveau siège** sur le site de l'IME

Décembre : obtention de l'**agrément d'intermédiation locatif**

Négociation du CPOM pour signature en 2023

Création d'une

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT EXTERNALISÉE

Ouverture d'une

SECTION AUTISME

en ESAT

Reconstruction du Breuil

Nouvelle politique de rémunération

Mise en place de **partenariats sur le territoire** pour l'inclusion des personnes accompagnées

2024



Premier Trimestre : **nouvelle identité graphique** et **nouvelle définition de l'acronyme APEI**

2023

Juin : **ouverture du CA aux personnes accueillies**

Validation du **nouveau projet associatif** autour de l'**autodétermination**

Juillet : Ouverture de la **MAISON MÉDICO-SOCIALE**

Septembre : Ouverture du restaurant inclusif **PAPILLES ET PAPILLONS**

Renforcement de l'accompagnement par **le SAVS**

Reconnaissance des **sections «autisme»** de l'IME



Agrandissement du STP

Création d'un
PÔLE ACCUEIL DE JOUR

Création d'un **SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL**

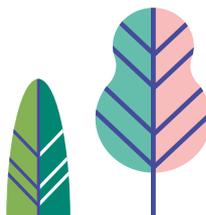
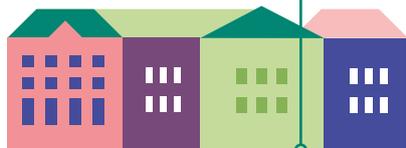
L'Apei propose ses premiers
LOGEMENTS INCLUSIFS

Ouverture de **l'extension de l'ESAT de la Ballastière** à Libourne, et des **nouveaux ateliers à l'ESAT «Les ateliers du Breuil»** aux Églisottes



2026

2025



2027

L'Apei propose des solutions de **logement** et d'accompagnement adaptées aux **personnes âgées** accueillies

Renouvellement du CPOM

Renouvellement du **projet associatif**

2030

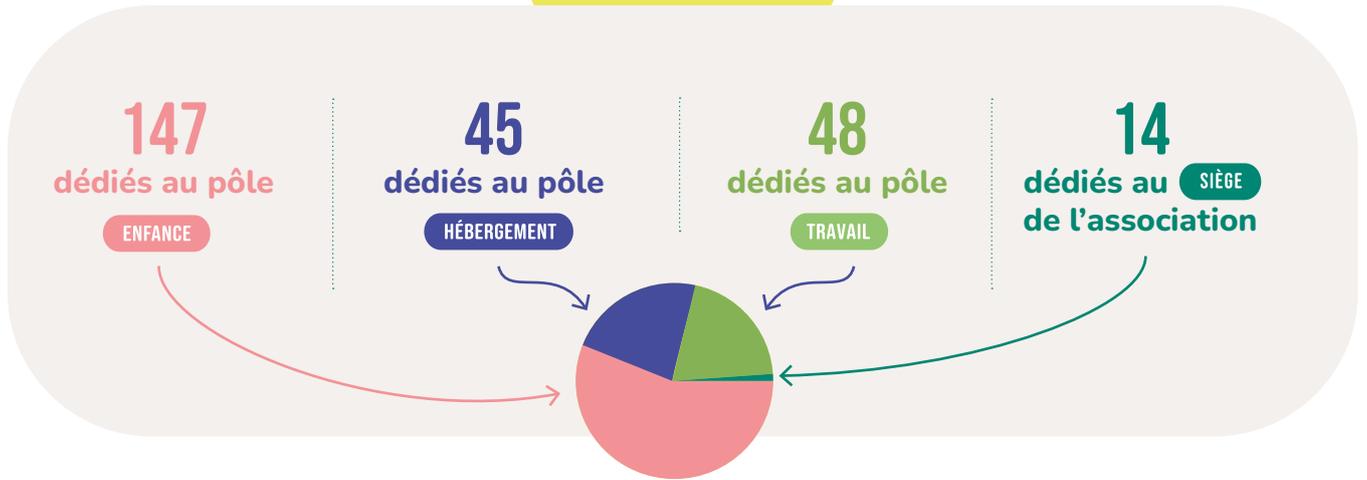
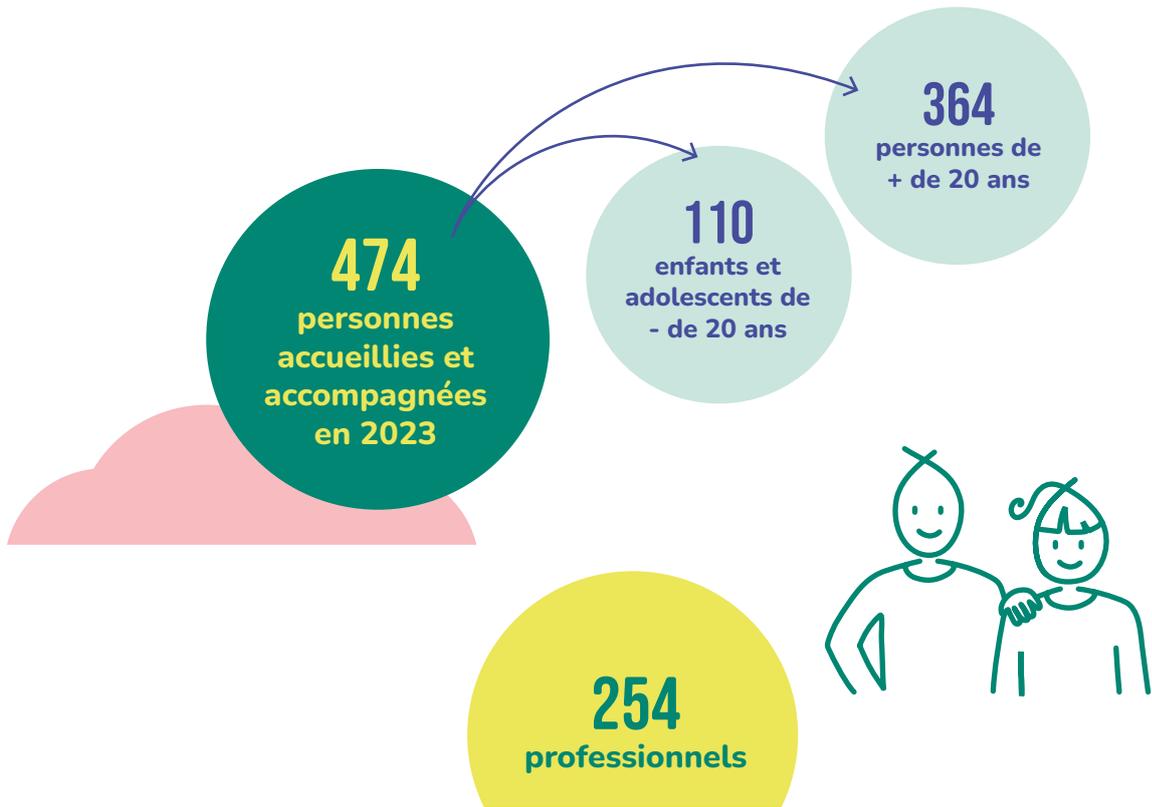
Définition de la **nouvelle politique** au sein de l'APEI pour les 10 prochaines années



OBJECTIF :
OFFRIR UN PARCOURS DE VIE COMPLET ET ADAPTÉ
AUX PERSONNES ACCUEILLIES

The background is a solid teal color with several overlapping, semi-transparent circular shapes of varying shades of teal, creating a layered, abstract pattern.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS



NOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES



ENFANCE



IME SAINT-ÉMILION

📍 Institut Médico-Éducatif

📍 Saint-Émilion

👤 90 places
de 4 à 27 ans
(amendement CRETON)

⚙️ Développer l'autonomie, les connaissances, les savoir-faire et la socialisation des enfants et favoriser leur intégration dans tous les domaines de la vie



SESSAD DU LIBOURNAIS

📍 Service d'éducation Spécialisée et de Soins à Domicile

📍 Saint-Émilion

👤 18 places (4 à 25 ans)

⚙️ Accueillir des jeunes porteurs d'un handicap mental et leur proposer une prise en charge adaptée visant à soutenir leur évolution, (principalement en milieu ordinaire)



SESSAD PRO

📍 Service d'éducation Spécialisée et de Soins à Domicile

📍 Libourne

👤 8 places pour des adolescents et jeunes majeurs de 16 à 25 ans

⚙️ Organiser des accompagnements individuels et des ateliers collectifs d'apprentissage à l'autonomie (logement, alimentation, hygiène, communication, déplacement...)



MEMS

📍 Maison d'Enfant Médico-social

📍 Saint-Médard-de-Guizières

👤 9 places

⚙️ Proposer un hébergement sécurisé pour des enfants et adolescents en situation dite «complexe» et disposant de troubles importants du comportement

NOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES



HÉBERGEMENT



FOYER LABARTHE

📍 Foyer d'hébergement

📍 Coutras

👤 11 travailleurs d'ESAT
dont 1 place d'urgence

⚙️ Accompagne les personnes dans leur quotidien et leur vie sociale



FOYER DE LA BALLASTIÈRE

📍 Foyer d'hébergement

📍 Libourne

👤 30 places de foyer de vie
10 places en foyer
occupationnel
dont 1 place d'urgence

⚙️ Accompagne les personnes dans leur quotidien et leur vie sociale



STP / COJ DU LIBOURNAIS

📍 STP : Service d'Accueil à Temps Partiel
COJ : Centre Occupationnel de Jour

📍 Libourne

👤 16 places

⚙️ Proposer des activités à visée éducative par le biais d'ateliers permettant d'apprendre ou de maintenir les gestes professionnels et les comportements sociaux indispensables au travail en ESAT et dans la vie quotidienne



SAVS

📍 Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

📍 Libourne

👤 20 places

⚙️ Accompagne des personnes handicapées à leur domicile dans le cadre de leur vie quotidienne et de leur intégration sociale

NOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES



TRAVAIL



ESAT LES ATELIERS DU BREUIL

📍 Établissement et Service d'Aide par le Travail

📍 Les Églisottes et Chalaures

👤 75 places

⚙️ Proposer des ateliers à caractère professionnel : espaces verts, sous-traitance, prestations en entreprise et menuiserie



ESAT LA BALLASTIÈRE

📍 Établissement et Service d'Aide par le Travail

📍 Libourne

👤 110 places

⚙️ Proposer des ateliers à caractère professionnel : espaces verts, blanchisserie industrielle, prestation en entreprise, conditionnement, assemblage mécanique, menuiserie et vidéo



RESTAURANT PAPILLES ET PAPILLONS

📍 Restaurant inclusif / Atelier de l'ESAT de la Ballastière

📍 Libourne

👤 Service assuré par les travailleurs de l'ESAT

🏠 55 couverts

NOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES



LE SIÈGE

📍 Sièges de l'association
APEI du Libournais

📍 Saint-Émilion

⚙️ Regroupe différentes fonctions :
direction des établissements,
Ressources Humaines,
gestion administrative et
financière, QHSE, technique et
communication

Depuis début 2023, l'APEI (anciennement : Association de parents d'enfants indaptés) a choisi de **changer la signification de son acronyme pour mettre en valeur ses actions.**

Accompagnement

Du diagnostic à l'entrée dans la vie adulte, l'Apei du Libournais met en lien les familles, accueille et accompagne les personnes **tout au long de leur vie** : de l'école, pendant l'exercice de leurs professions, jusqu'après leurs retraites.

Partage

Développer les **relations entre les familles** en garantissant l'écoute par les échanges, l'information, l'entraide et le partage.

Enseignement

L'Apei du Libournais **gère 12 établissements, services et supports** indispensables pour favoriser le développement par l'éducation, la formation, le travail et la vie sociale.

Inclusion

Trouver **des solutions adaptées** pour chaque personne accueillie, de la petite enfance à l'âge adulte, visant à garantir **un parcours de vie continu et coordonné**, et œuvrer pour leur épanouissement **tout en favorisant l'autodétermination** dans une société ouverte et bienveillante.



NOS FICHES PROJETS

page 25

AXE 1 : garantir l'insertion
dans le milieu ordinaire

page 37

AXE 2 : renforcer les accompagnements
en les adaptant à chaque situation
de handicap

page 57

AXE 3 : contribuer à la mise en œuvre
de la réponse accompagnée pour tous

page 67

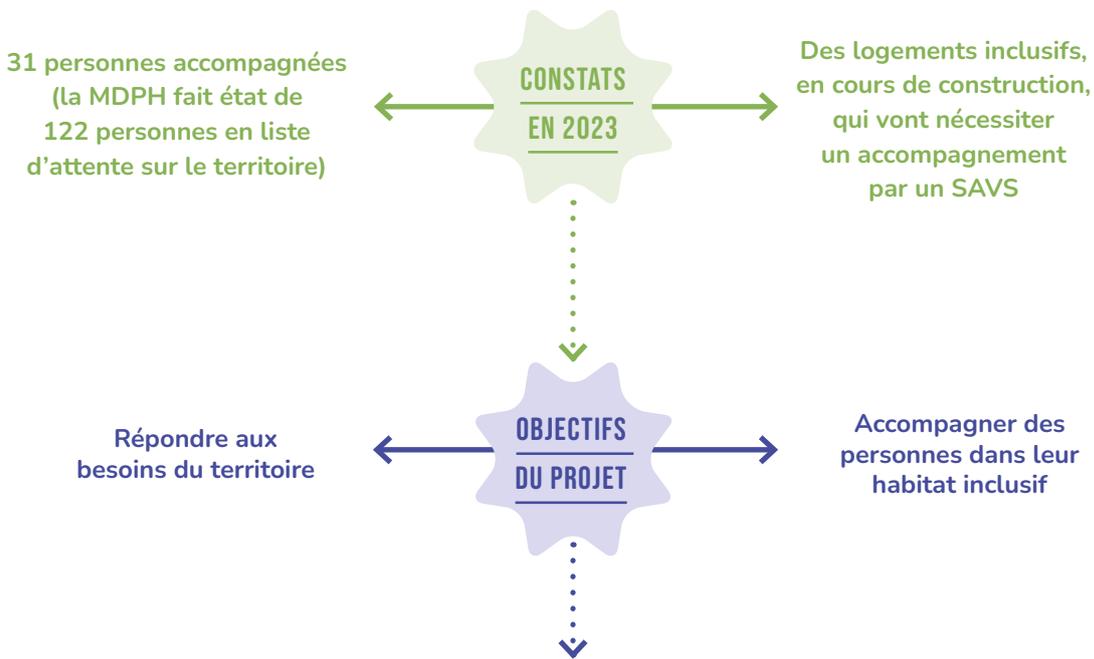
AXE 4 : maintenir une gestion
performante



AXE 1

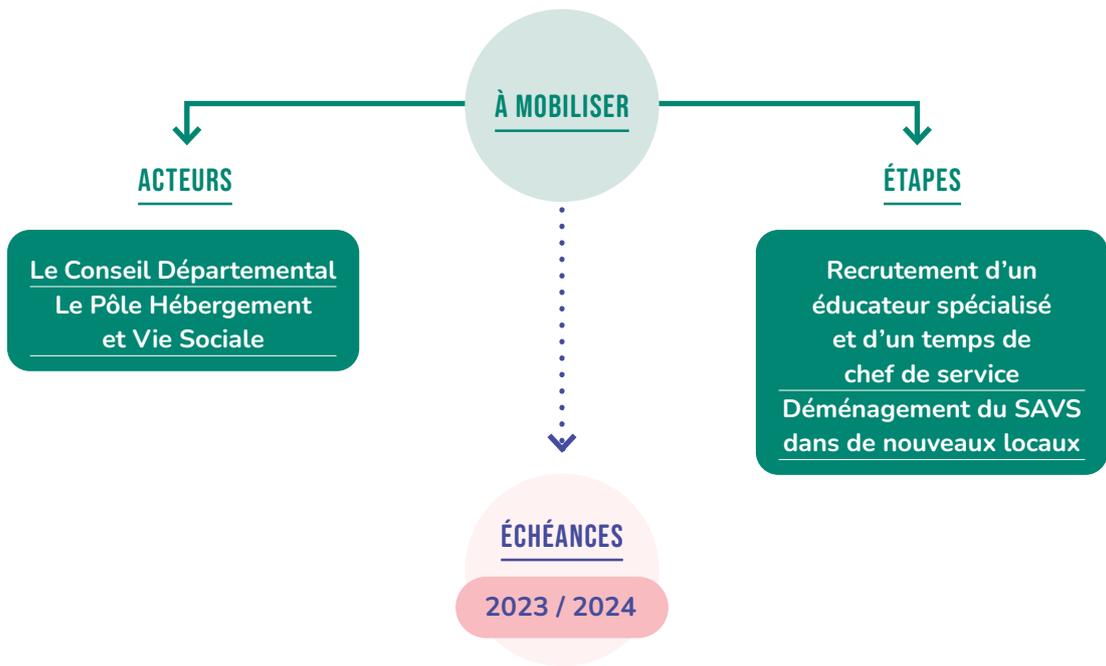
**GARANTIR L'INSERTION
DANS LE MILIEU ORDINAIRE**





AUGMENTATION DES PLACES DU SAVS

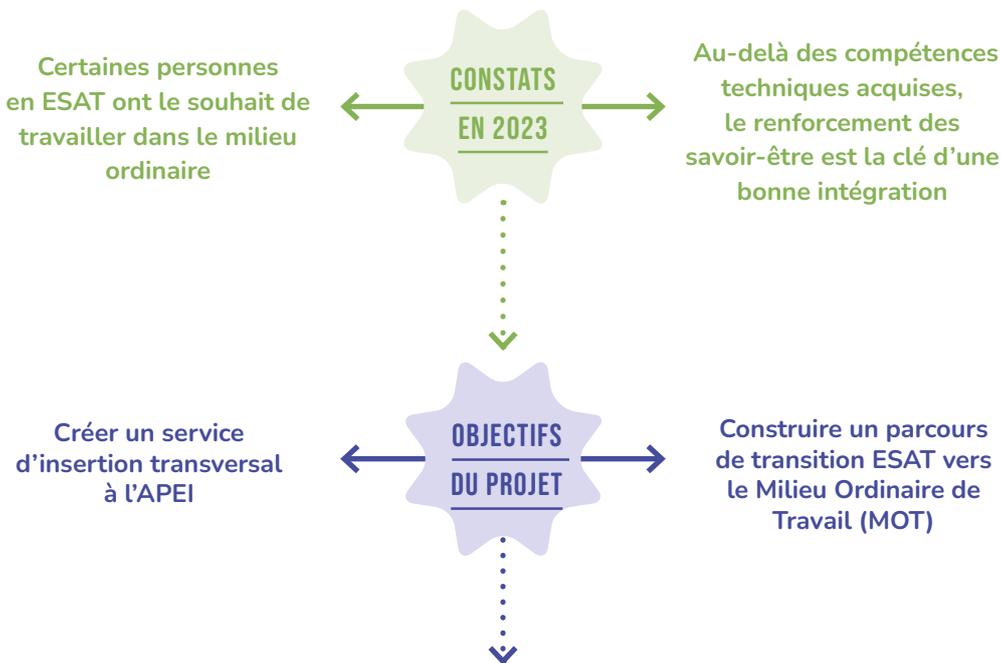
Service d'Accompagnement à la Vie Sociale



Apei
Libournais

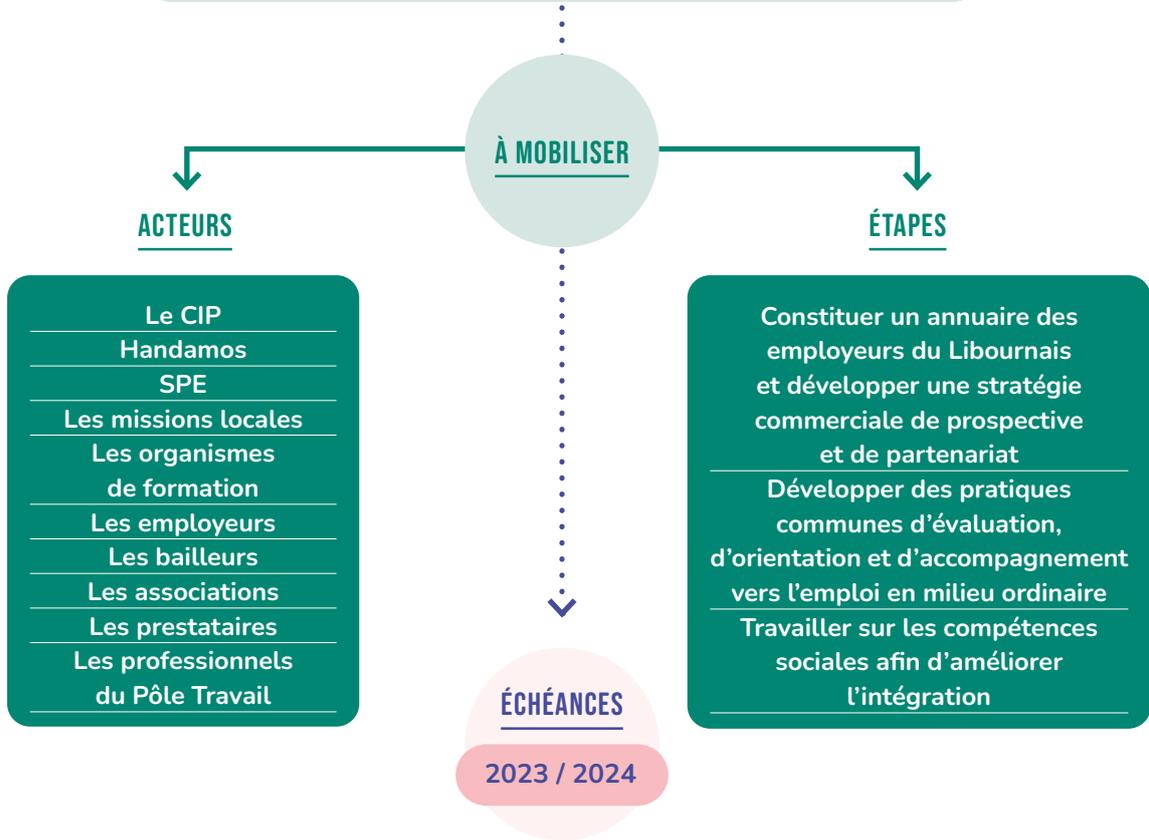
TRAVAIL





TRANSITION DES TRAVAILLEURS D'ESAT EN MILIEU ORDINAIRE

Établissement et Service d'Aide par le Travail



MIAM
MIAM

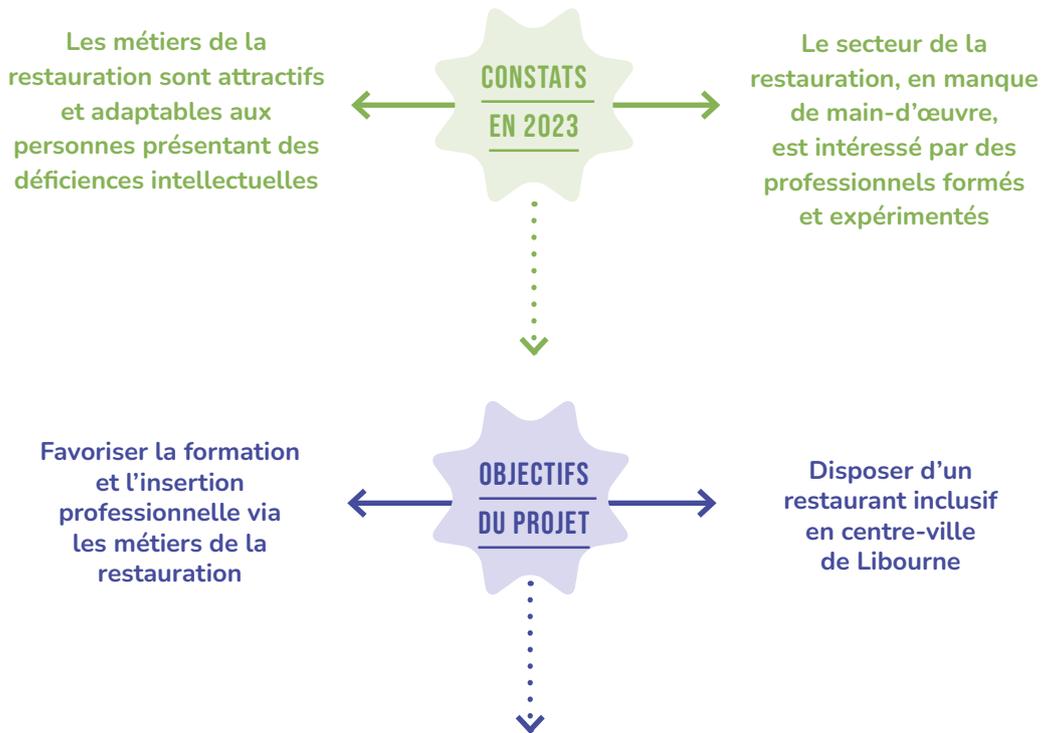
PAPILLES ET PAPILLONS



Restaurant du bonheur

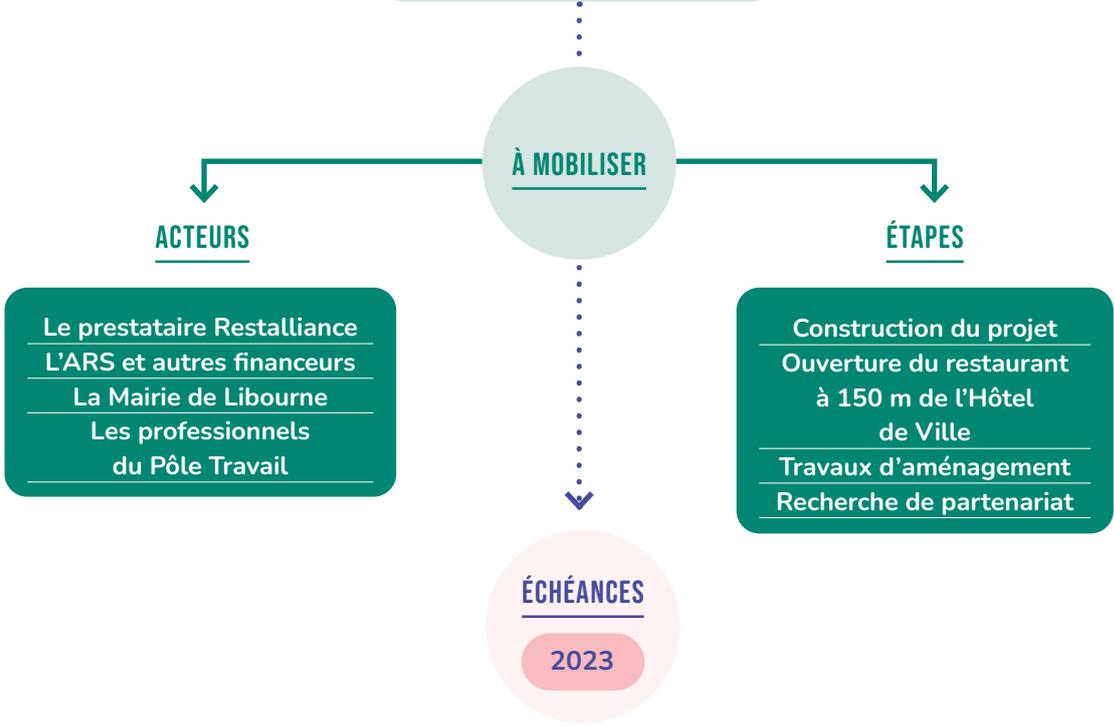
TCHIN

À
TABLE



CRÉATION D'UN RESTAURANT INCLUSIF

Papilles et Papillons



Apei
Libournais

ENFANCE



Politique nationale de création d'unités d'enseignement portées par les services médico-sociaux au sein de l'école « ordinaire »



Trouver un établissement scolaire



Favoriser l'inclusion en milieu ordinaire



CRÉATION D'UNE UEE

Unité d'Enseignement Externalisée

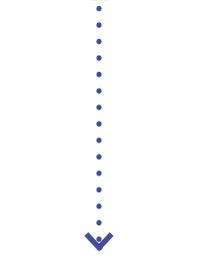


ACTEURS

- L'Éducation Nationale
- Les écoles communales du territoire
- L'ARS
- Les Professionnels du Pôle Enfance

ÉTAPES

- Trouver un établissement scolaire
- Obtenir des financements pour pouvoir mettre en œuvre le projet
- Obtenir les dotations d'enseignants supplémentaires





Demande importante, de la part des travailleurs d'ESAT, de disposer de leur propre appartement



Des angoisses restent importantes : la peur de l'isolement ou de ne pas savoir faire seul en logement autonome

Réhabiliter notre ancien siège social pour le transformer en habitat partagé inclusif



OUVERTURE DE NOTRE PREMIER IMMEUBLE INCLUSIF ET PARTAGÉ

12 logements dont 7 réservés à des bénéficiaires de l'APEI



ACTEURS

- Gironde Habitat
- Le SAVS
- Le CCAS
- Le Conseil Départemental

ÉTAPES

- Partenariat avec Gironde Habitat
- Étude architecturale et construction
- Modalités de « vie partagée » à construire
- Recrutement d'un animateur

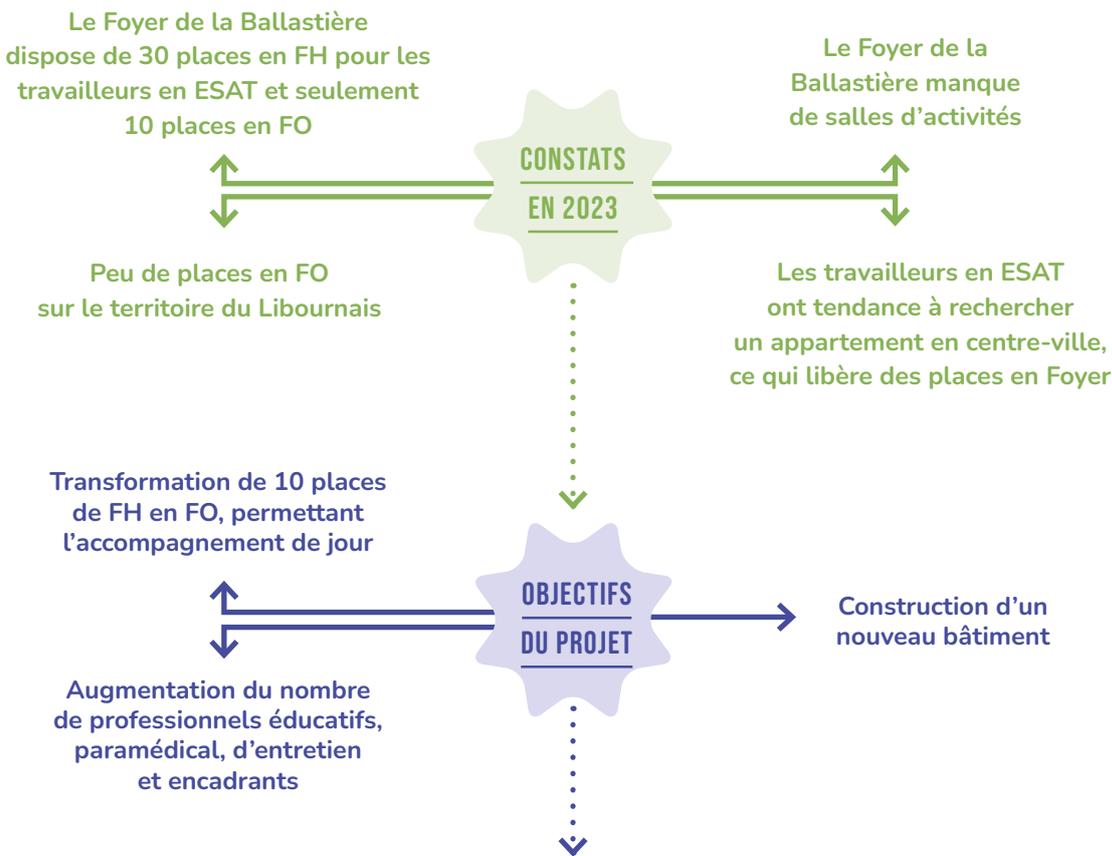




AXE 2

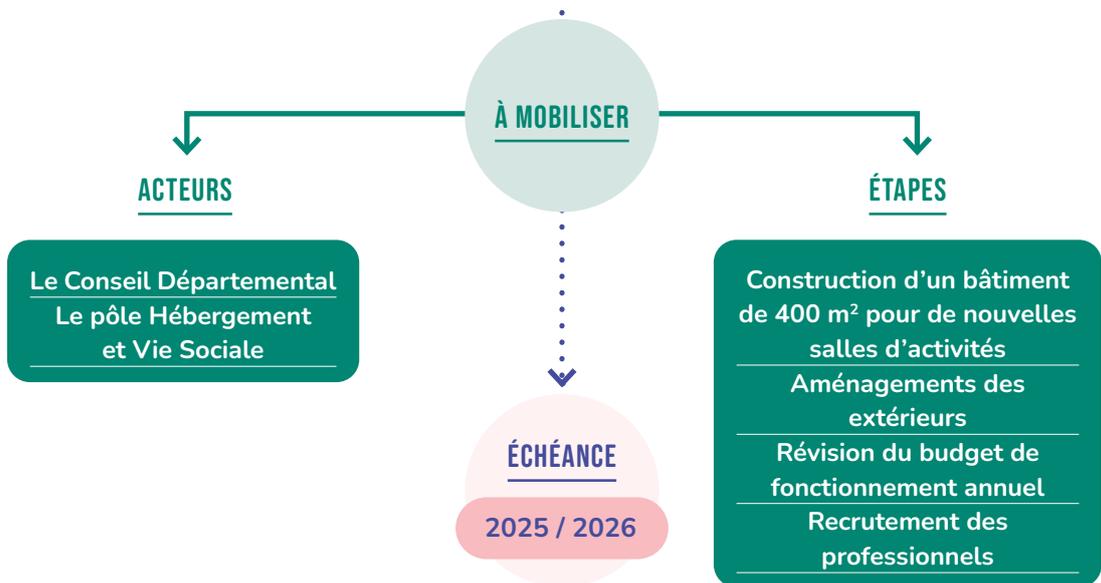
**RENFORCER LES ACCOMPAGNEMENTS
EN LES ADAPTANT
À CHAQUE SITUATION DE HANDICAP**





TRANSFORMATION PROGRESSIVE DE PLACES DE FH EN PLACES DE FO

Foyer d'Hébergement (FH) / Foyer Occupationnel (FO)





L'arrêt de l'accompagnement à l'ESAT est source d'inquiétude chez les personnes accueillies et leurs familles

Si une personne n'a plus sa place en ESAT (retraite, incapacité...), la personne perd son domicile au Foyer



Les personnes accueillies et leurs familles manquent d'informations sur les droits ainsi que les démarches à entreprendre

Accompagner la sortie d'ESAT (retraite, incapacité...)



Informer sur les droits et les dispositifs du territoire

COORDINATION ET ACCOMPAGNEMENT DE LA FIN DE CARRIÈRE DES TRAVAILLEURS D'ESAT



ACTEURS

- Le Centre ressource PHV Handivillage33
- La plateforme Territoriale d'Appui
- Le Réseau Aquitain « un avenir après le travail »
- L'Assistante Sociale de l'APEI

ÉTAPES

- Formation d'un animateur « retraite »
- Renforcer les liens avec les associations culturelles et sportives





En 2018, l'IME a créé deux sections spécialisées répondant aux besoins des personnes les plus empêchées, présentant des Troubles du Spectre Autistique (TSA), avec une déficience profonde ou d'importants troubles du comportement

Ces sections spécialisées accueillent 25 enfants et adolescents nécessitant un accompagnement renforcé et spécialisé (par conséquent un nombre important de professionnels)



Reconnaissance et valorisation des 30 places affectées aujourd'hui aux personnes présentant un Trouble de la Sphère Autistique

Ouverture de la salle Snoezelen



Établir un partenariat resserré avec le CRA (Centre de Ressource sur l'Autisme)

Obtention de la certification Cap'Handeo

RECONNAISSANCE DES SECTIONS « AUTISME » À L'IME



ACTEURS

L'ARS
Le CRA

ÉTAPES

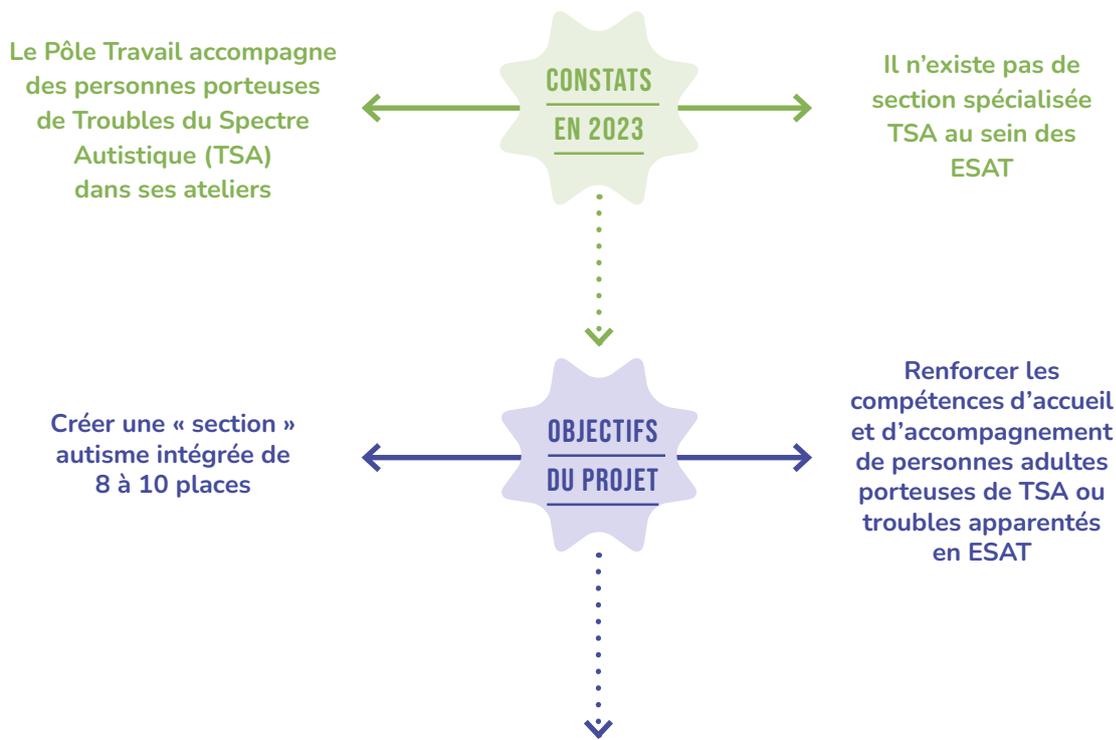
Reconnaissance et revalorisation budgétaire de 30 places TSA
Établir un partenariat resserré avec le CRA
Ouverture de la salle Snoezelen
Obtention de la certification Cap'Handeo



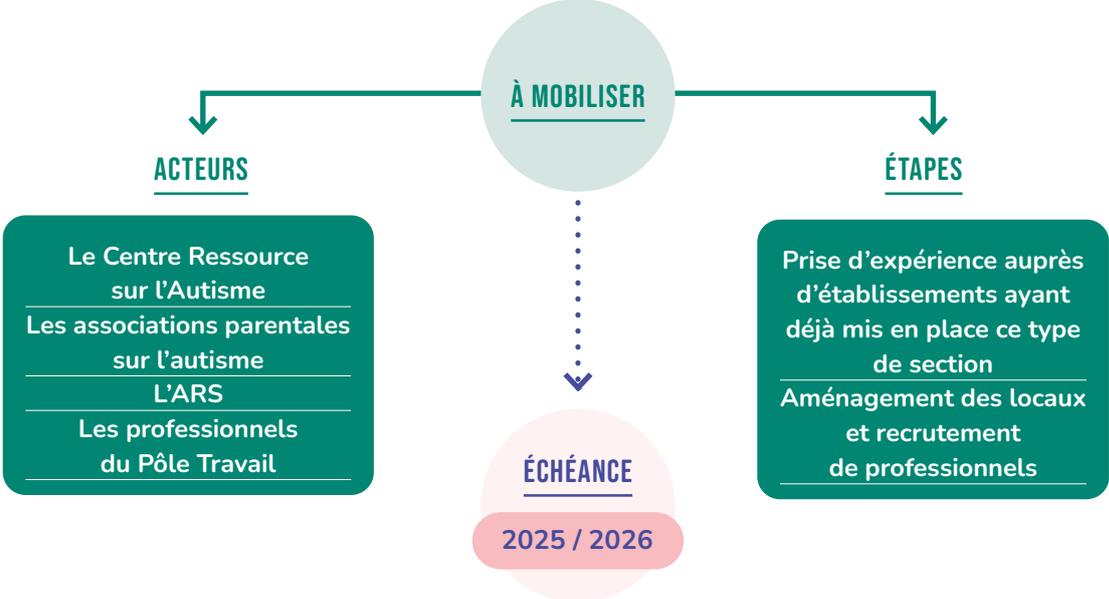
Apei
Libournais

TRAVAIL





CRÉATION D'UNE SECTION « AUTISME » EN ESAT





Pendant des décennies, les personnes handicapées n'ont pas eu accès à une vie affective et sexuelle, entraînant de la souffrance et un sentiment d'exclusion



Améliorer la vie affective, intime et sexuelle des personnes handicapées

ACCÈS À UNE VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE



ACTEURS

- L'ARS
- Le Conseil Départemental
- Le CACIS
- Le Centre ressource « Vie affective, sexuelle et parentalité »

ÉTAPES

- Continuer la formation du personnel
- Ouvrir un partenariat structuré avec le Centre Accueil Consultation Information Sexualité
- Identifier un référent Vie Affective et Sexuelle dans les établissements pour sensibiliser les personnes accompagnées, les familles, les représentants légaux et les professionnels
- Faire reconnaître le métier d'aidant sexuel





Aucune association d'aide à la parentalité pour des personnes en situation de handicap n'est implantée sur le territoire du Libournais



Les personnes en couple et les familles ont besoin d'accompagnement

Trouver un espace adapté pour accueillir les personnes



Création d'un service d'accompagnement et de soutien à la parentalité

L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ



ACTEURS

- Le Conseil Départemental L'ARS
- L'Aide Sociale à l'Enfance PMI et MDSI du Libournais
- Le SAVS

ÉTAPES

- Espace adapté
- Recrutement et formation d'un éducateur référent





Viellissement et fatigabilité des personnes accompagnées :
jeunes adultes ne pouvant pas/plus travailler en ESAT, personnes dont le handicap nécessite des suivis médicaux et des accompagnements éducatifs renforcés



Création d'un Foyer de Vie

Création d'un Foyer d'Accueil Médicalisé

CRÉATION D'UN FO-FAM

Foyer occupationnel (FO) - Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)



ACTEURS

- La CALI
- Les Communautés de Communes du Grand Libournais
- Le Conseil Départemental
- L'ARS

ÉTAPES

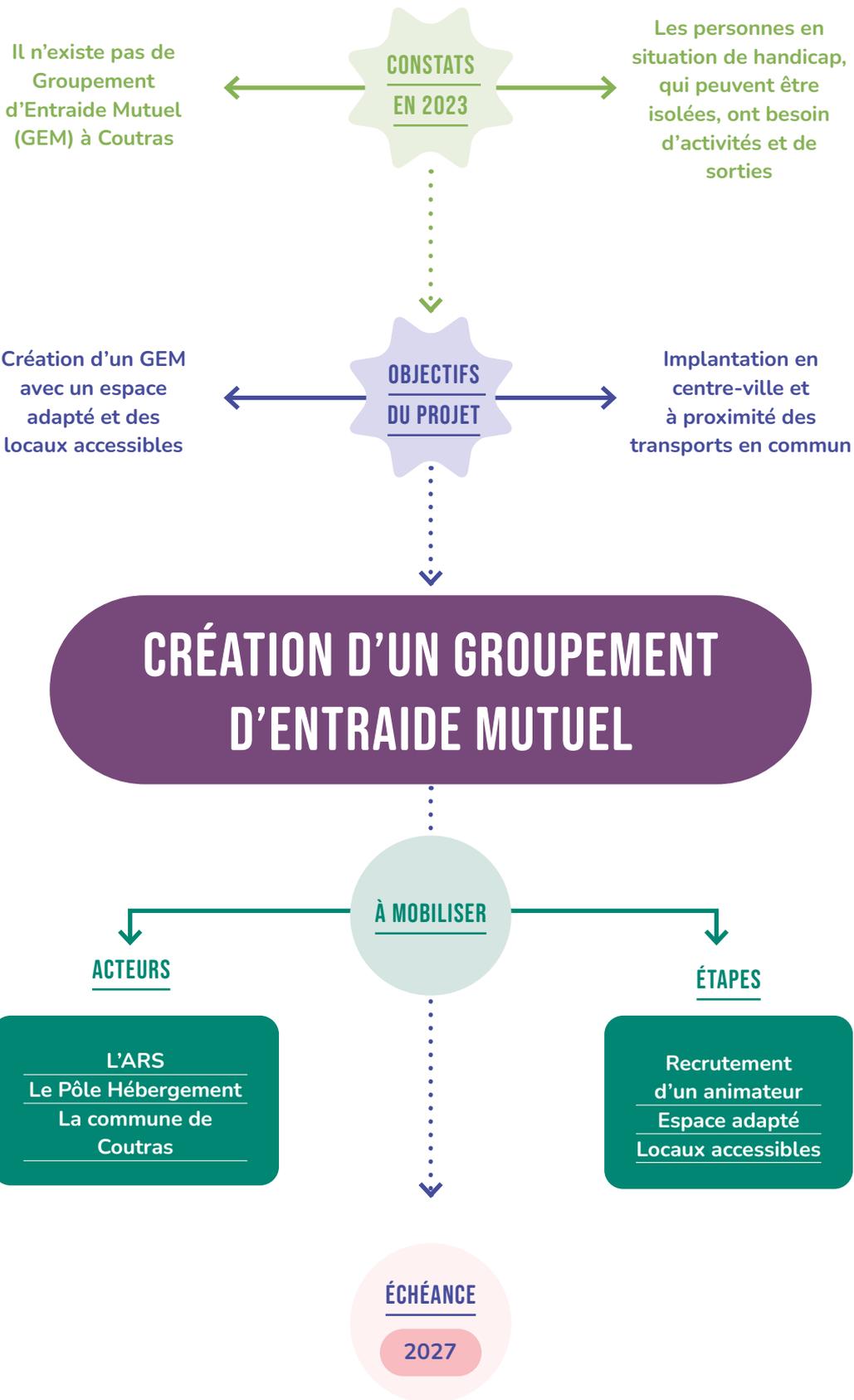
- Terrain pour accueillir 2 structures et permettre des activités de plein air
- Création et construction d'un Foyer de Vie de 40 places et d'un Foyer d'accueil médicalisé de 20 places



Apei Libournais

HÉBERGEMENT







Aucune solution adaptée n'existe pour les 55-65 ans qui ont conservé une certaine autonomie

CONSTATS EN 2023

Les EHPAD ne sont pas adaptés aux personnes en situation de handicap mental

Création d'une résidence d'accueil de personnes âgées avec des services associés

OBJECTIFS DU PROJET

Création ou reprise d'une structure (service/ bâtiment...) adaptée

CRÉATION D'UN EHPA-H AVEC DES SERVICES ASSOCIÉS

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Handicapées

À MOBILISER

ACTEURS

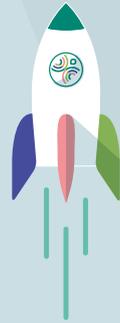
Les Communautés de Communes du Grand Libournais
Le Conseil Départemental
L'ARS

ÉTAPES

Recherche de partenariats
Création ou reprise d'une structure (service/ bâtiment...) adaptée
Construction du projet

ÉCHÉANCE

2027 / 2028



AXE 3

**CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE
DE LA RÉPONSE ACCOMPAGNÉE
POUR TOUS**



La MDPH recherche des solutions pour des personnes qui sont dans des situations complexes

CONSTATS
EN 2023

Des personnes et des familles en demande d'aide sans solution d'accompagnement

Renforcer le partenariat avec l'ensemble des acteurs intervenant auprès des personnes en situation complexe

OBJECTIFS
DU PROJET

Proposer une solution à tous et réduire les risques de rupture de parcours

S'engager à admettre en priorité les personnes en situation complexe sans solution

PARTICIPATION À LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉPONSE ACCOMPAGNÉE POUR TOUS

À MOBILISER

ACTEURS

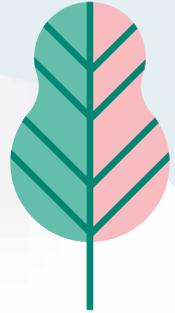
- La MDPH
- L'ARS
- Le Conseil Départemental

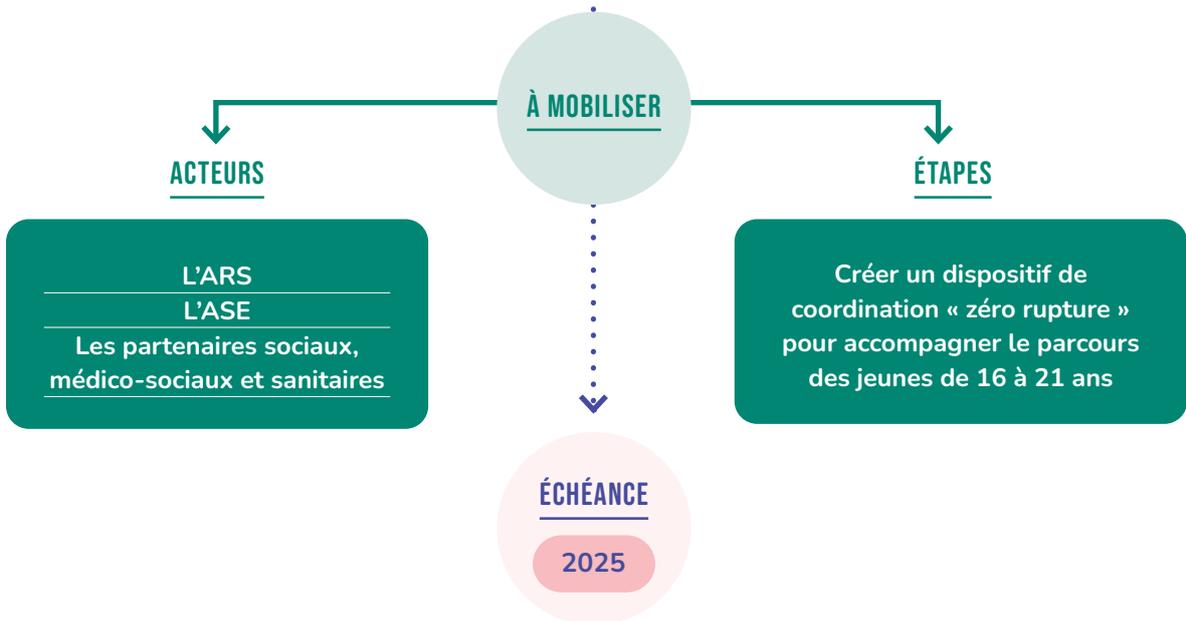
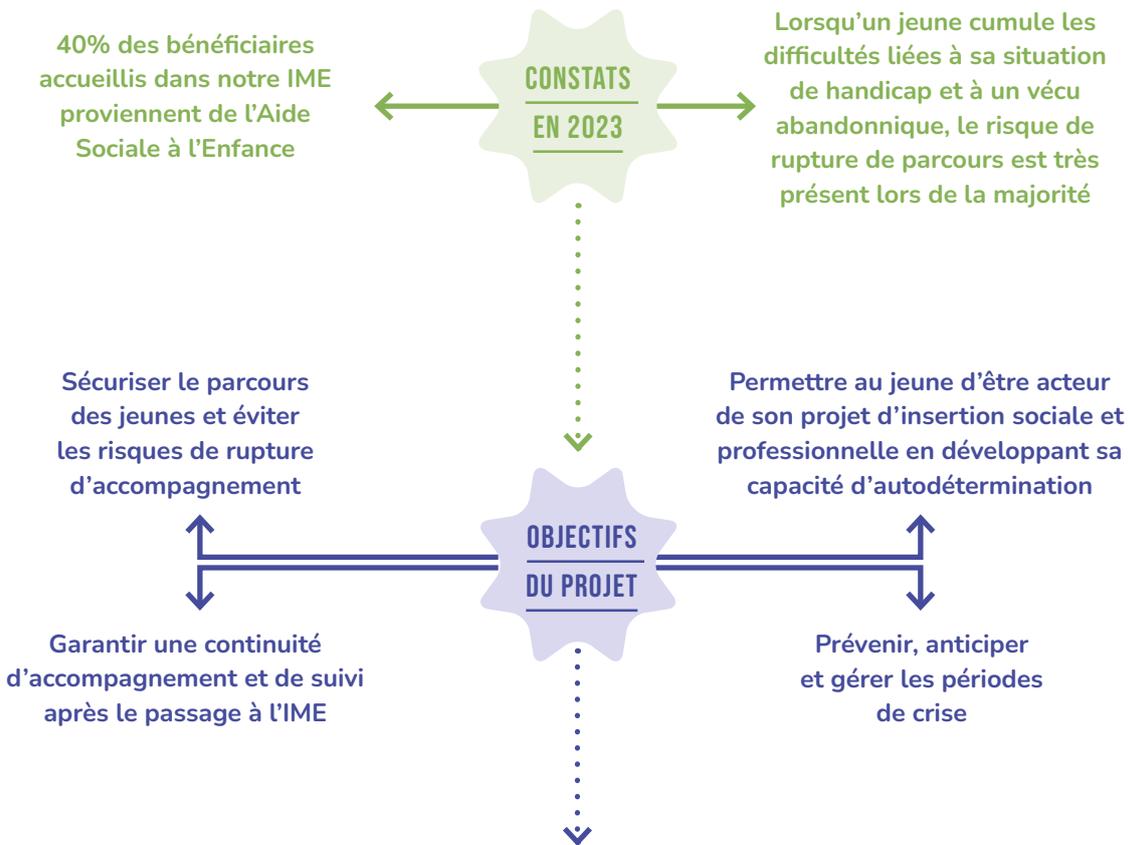
ÉTAPES

- Participer, de façon active, à la demande de la MDPH et de l'ARS à la construction et à l'élaboration des réponses adaptées
- Accompagner les professionnels et les équipes à l'évolution des pratiques
- Former les professionnels pour accompagner les situations les plus complexes

ÉCHÉANCE

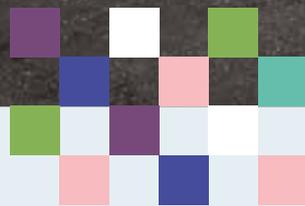
2023 / 2030

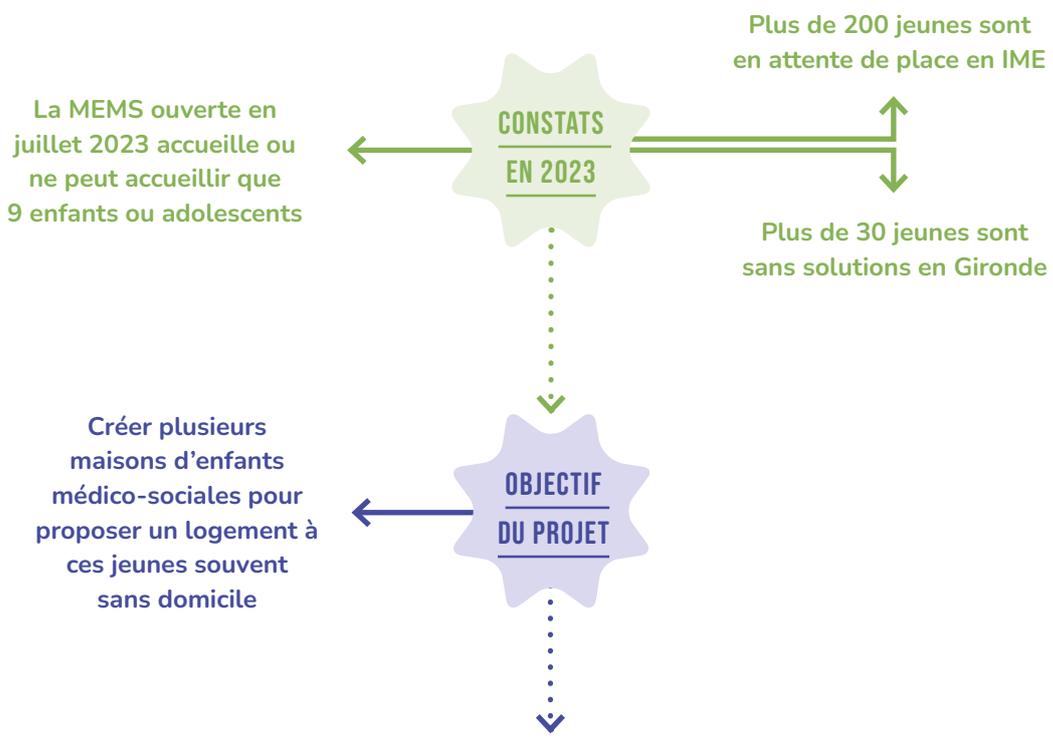




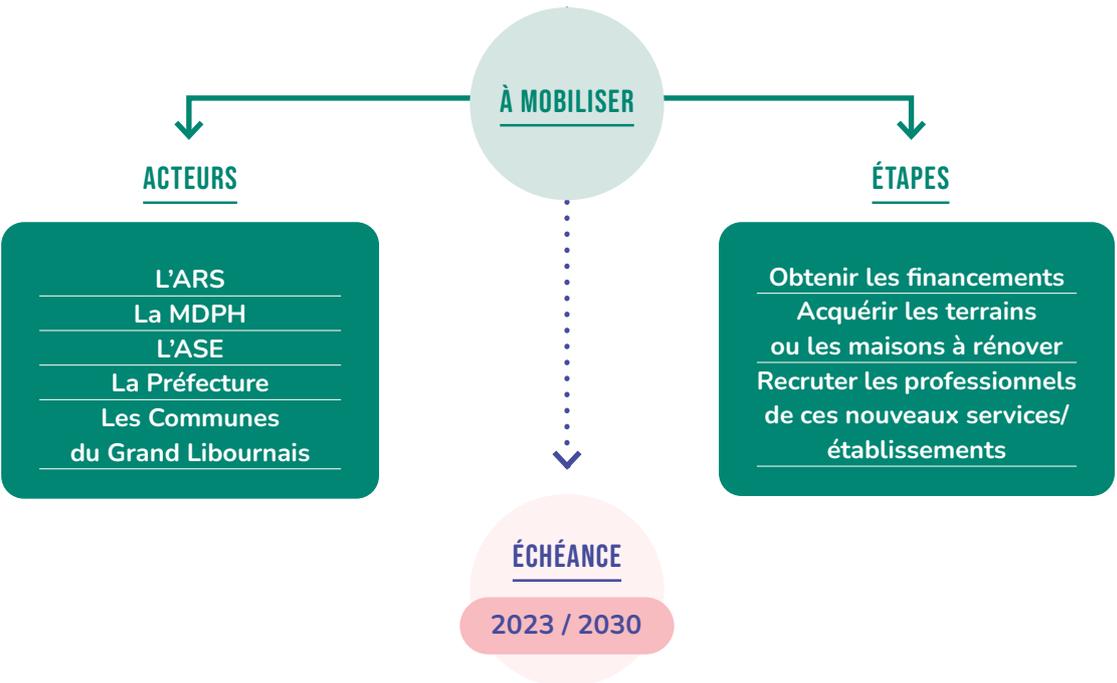
Apei
Libournais

ENFANCE

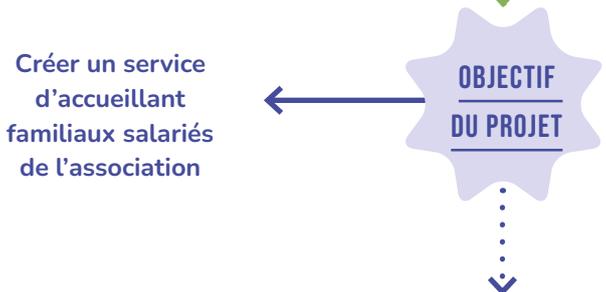




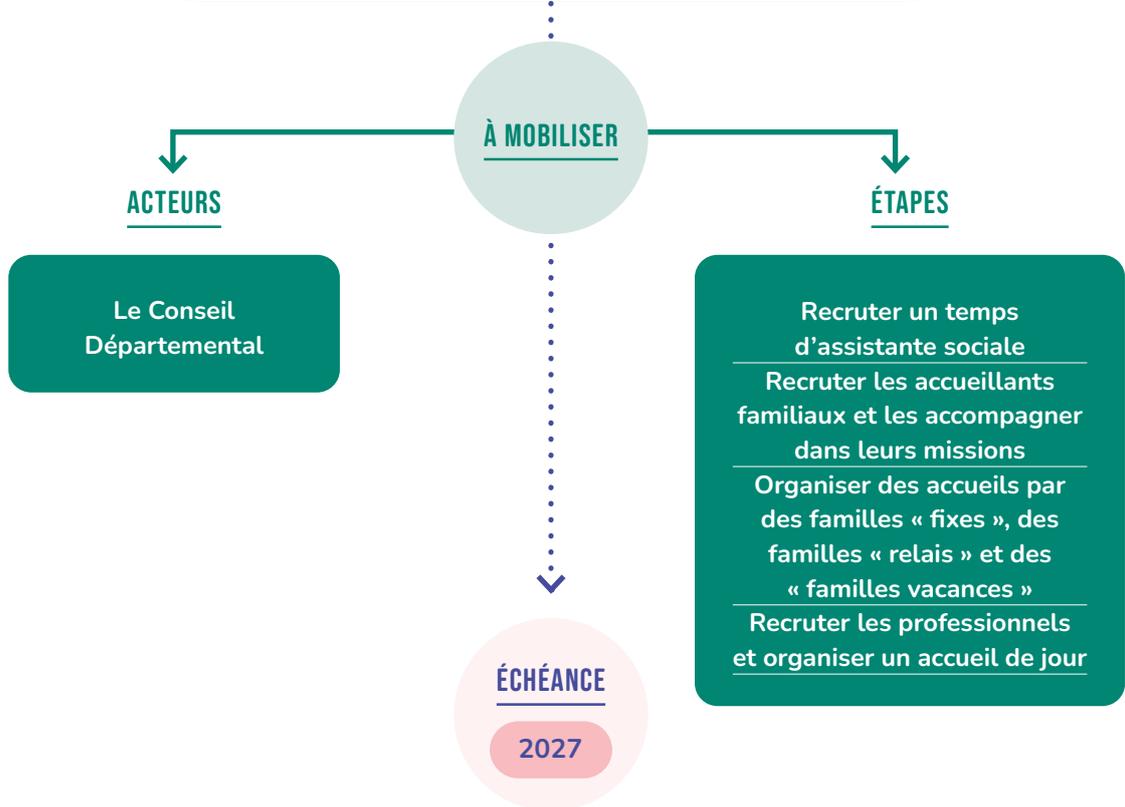
OUVERTURE DE LA MAISON D'ENFANTS MÉDICO-SOCIALE

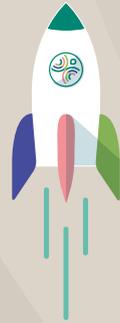






CRÉATION D'UN SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL





AXE 4

MAINTENIR UNE GESTION
PERFORMANTE



Les locaux administratifs du secteur Travail protégé sont anciens et vétustes et ne sont plus adaptés à l'accueil du public ou le travail en confidentialité

La menuiserie de l'ESAT du Breuil a été détruite par la grêle en 2022



Les zones de stockage ne correspondent pas aux normes qui permettent un véritable flux sécurisé des marchandises

Proposer des locaux adaptés aux normes actuelles en termes d'accueil de public, de production sécurisée et de consommation d'énergie



RÉNOVATION DES LOCAUX ANCIENS DU SECTEUR TRAVAIL PROTÉGÉ

À MOBILISER

ACTEURS

- Le CA de l'association L'ARS
- Les services supports : technique, informatique, communication/graphiste

ÉTAPES

- ESAT du Breuil :**
 - Reconstruction de l'atelier Menuiserie
 - Rénovation des locaux administratifs et du bâtiment éducatif
- ESAT Ballastière :**
 - Création d'espace de retrait/ lieu d'apaisement
 - Mise en conformité et extension des bâtiments de production
 - Rénovation des locaux administratifs

ÉCHÉANCE

2024 / 2025

Apei Libournais

TRAVAIL



Les personnes accueillies qui travaillent en ESAT reçoivent une rémunération comprise entre 55 et 70 % du SMIC. Ils bénéficient en complément de l'Allocation Adulte Handicapé.

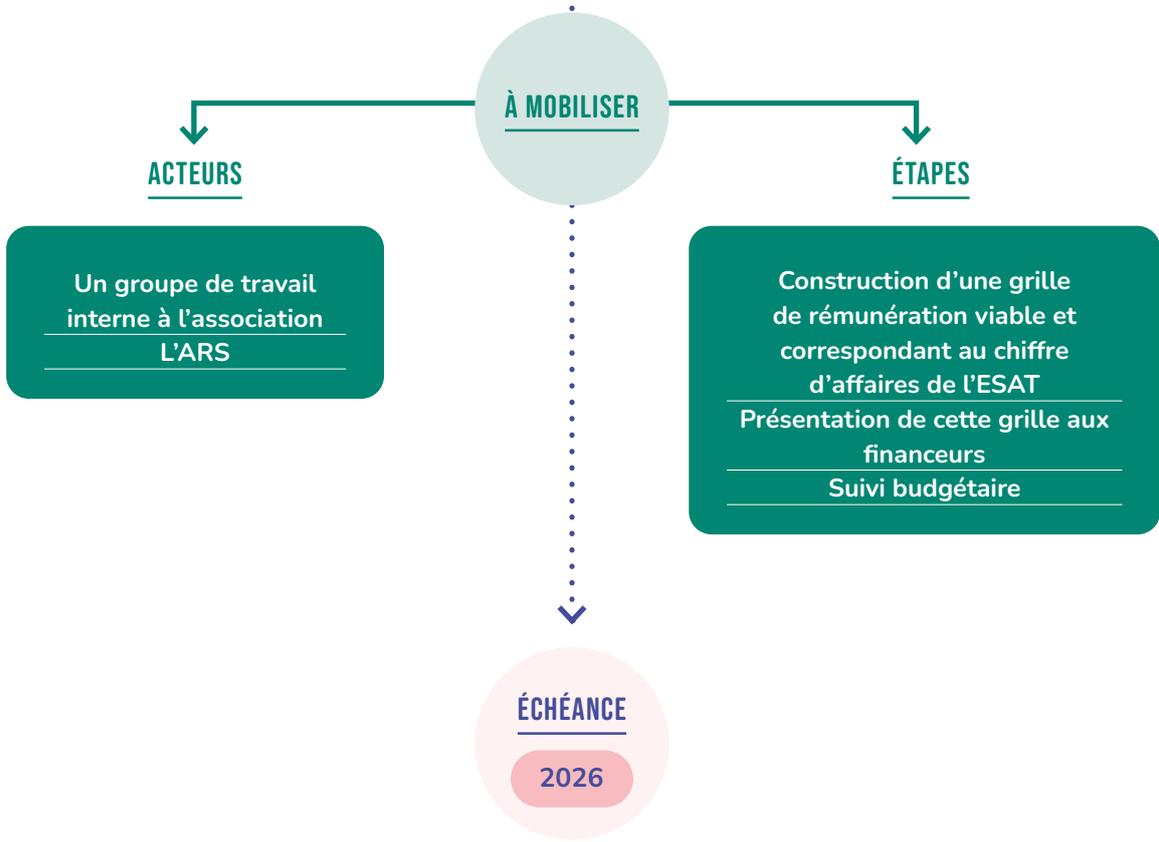


Il n'y a pas d'ancienneté : la rémunération reste la même pendant toute la vie professionnelle

Définir une politique de rémunération directe des travailleurs d'ESAT en établissant des critères simples et évaluable

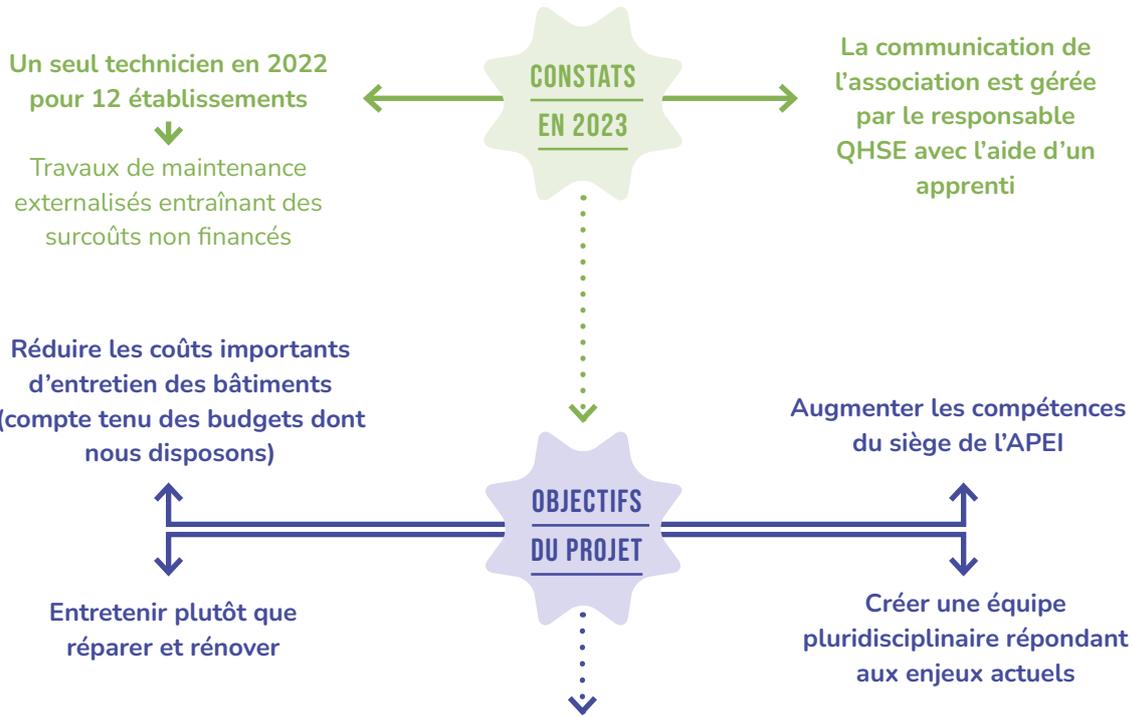


POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS EN ESAT

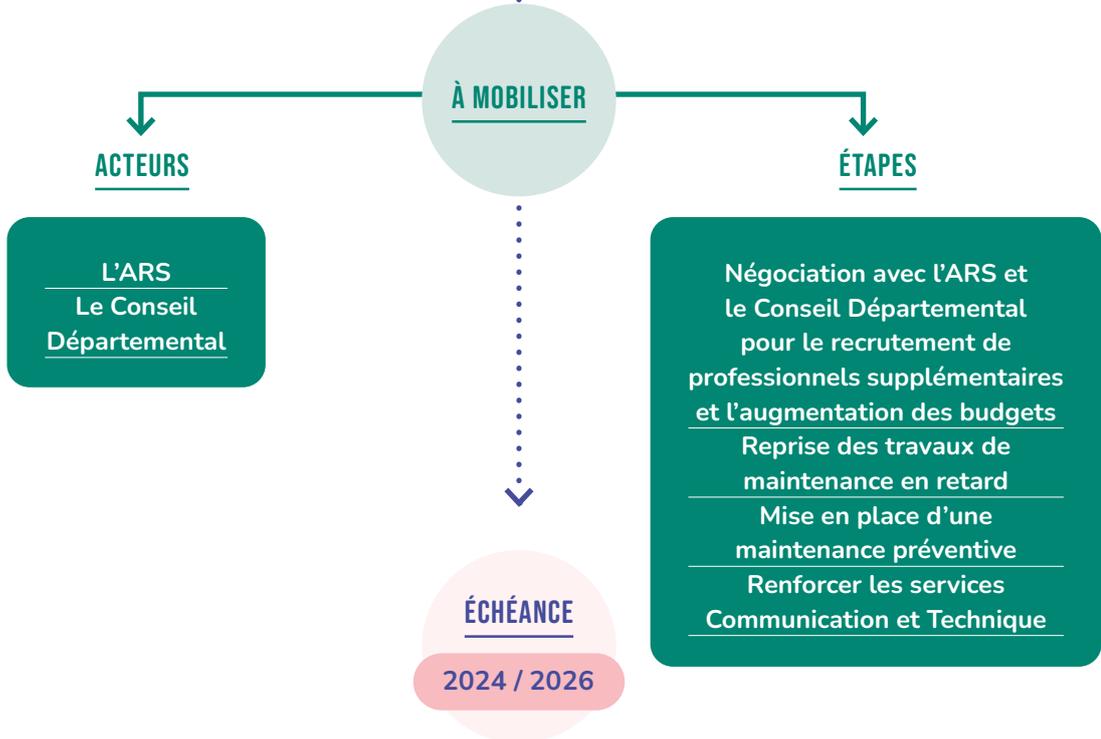








RENFORCEMENT DES SERVICES SUPPORTS DU SIÈGE



Conclusion

Hugues BENEDETTI
Président de l'association

Comment définir le handicap et quel avenir offrons-nous à nos proches ? Les perspectives ouvertes ici apportent des réponses à ces questions.

Au travers de ce document, qui constitue **un engagement envers toutes les personnes que nous accompagnons ou qui attendent une solution**, nous avons tenté d'imaginer les outils permettant à chacun d'avoir une place dans la société. Le nouveau projet associatif, centré sur **l'autodétermination** et **l'initiative humaine**, voté lors de l'assemblée générale 2023 sera concrétisé par les projets recensés dans ce document. Il acte la volonté première de l'association : **la reconnaissance des capacités des personnes en situation de handicap, leur droit de choisir leur vie et la garantie d'un accompagnement bienveillant.**

“ La société inclusive ne se décrète pas.
Elle se construit avec
toutes les parties et composantes
de la société (...) ”

La société inclusive ne se décrète pas. Elle se construit avec toutes les parties et composantes de la société, notamment nos institutions et partenaires avec lesquelles nous avons à construire cette société, dans l'intérêt de chacun.

Alors, **continuons ensemble**, avec enthousiasme et professionnalisme, pour rendre réels ces projets. L'avenir s'annonce radieux si chaque partie assume sa part de responsabilité.

J'espère que ce document vous aura convaincu de participer, à nos côtés, à l'émergence d'une société inclusive pour tous.

GLOSSAIRE / LISTE DES ABRÉVIATIONS

APEI	Association Accompagnement Partage Enseignement Inclusion (anciennement APEI Association de des Parents et amis d'Enfants Inadaptés)	GEM	Groupement d'Entraide Mutuel
ARS	Agence Régionale de Santé	IME	Institut Médico-Educatif
ASE	Aide Sociale à l'Enfance	MDPH	Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap
CA	Conseil d'Administration	MSDI	Maison Départementale des Solidarités et de l'Insertion
CACIS	Centre Accueil Consultation Information Sexualité	MEMS	Maison d'Enfants Médico-Sociale
CALI	Communauté d'Agglomération du Libournais	MOT	Milieu Ordinaire de Travail
CAT	Centre d'Aide au Travail	PHV	Personnes Handicapées Vieillissantes
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale	PMI	Protection Maternelle et Infantile
CD	Conseil Départemental	QHSE	Qualité Hygiène Sécurité Environnement
CIP	Conseiller d'Information professionnel	SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
COJ	Centre Occupationnel de Jour	SESSAD	Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens	SPE	Service Public de l'Emploi
CRA	Centre de Ressources sur l'Autisme	STP	Service d'accueil à Temps Partiel
EHPAD	Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes	TSA	Troubles du Spectre de l'Autisme
FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé	UNAPEI	Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis
FH	Foyer d'Hébergement		
FO	Foyer Occupationnel		
ESAT	Établissement et Service d'Aide par le Travail		

Responsables de la publication :

Hugues Benedetti, Président
Lionel Angot, Directeur Général
Laurent Oulès, Responsable QHSE et Communication

Ayant participé :

Anaïs Lafaye, Directrice du pôle Hébergement et vie sociale, Émilie Baron, Directrice du pôle Enfance, Philippe Pasquis, Directeur du Pôle Travail, et Paul Michiels, Apprenti Web marketing

Crédits photos : APEI du Libournais, istockphoto

Imprimeur :

Imprimerie à Réaction à Eysines (33)
Imprimé sur papier PEFC

Direction artistique et mise en page :
atelier v1 / Libourne / Nelly Soustre

Date : 2023



Siège :
1 bis lieu-dit Jaugueblanc
33330 SAINT-ÉMILION
accueil@apeilib.fr
tél. : 05 57 51 27 26

www.apeilib.fr



ASSOCIATION AFFILIÉE
À L'UNAPEI RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE